

Annonce n°247 publiée le 09/08/2006 dans le BOAMP 151 B, Dép. 75

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétariat général, service de l'action administrative et de la

modernisation, département du pilotage des achats.

Personne responsable du marché: M. le directeur général de l'enseignement scolaire, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris Cedex 15, tél.: 01-55-55-25-76, télécopieur: 01-55-55-25-79, courriel: ce.saamc2@education.gouv.fr.

Objet du marché : fourniture d'une certification permettant d'attester du niveau de compétence atteint en espagnol des élèves issus des collèges et lycées relevant des établissements scolaires français, et prestation de formation associée, pour le ministère chargé de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Catégorie de services : 24.

C.P.V. - Objet principal: 80410000.

Lieu d'exécution : France métropolitaine.

Caractéristiques principales : procédure de passation :

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application des dispositions des articles 30 et 40 du code des marchés publics.

La personne responsable des marchés a choisi de recourir à une consultation restreinte. Dans le cas où le ministère reçoit plus de 5 candidatures, la personne responsable des marchés retiendra les 5 candidats ayant obtenu les meilleures notes.

Le marché entre en vigueur dès sa notification.

Le présent marché s'exécute en application de l'article 71.1 du code des marchés par émission de bons de commande successifs selon les besoins à satisfaire.

Les seuils minimum et maximum du marché s'élève à :

- de 1 925 candidats à 7 700 candidats pour la 1re année du marché;
 de 2 975 candidats à 11 900 candidats pour la 2e année du marché;
- de 2 975 candidats à 11 900 candidats pour la 3e année du marché.

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.).

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget de l'Etat, programme 141 « enseignement scolaire public du second degré ». Les sommes seront payées conformément à l'article 96 du code des marchés publics, dans le respect du délai global de paiement maximum.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : en cas de co-traitance, le groupement momentané d'entreprises devra être un groupement d'entreprises solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures .

Les critères de jugement des candidatures sont par ordre décroissant d'importance :

- les moyens du candidat dans les domaines objet de la consultation (effectifs potentiels par domaine de compétence et/ou d'intervention) ;

- les références et expériences du candidat dans le domaine concerné, objet de la consultation, pour une opération de dimension et de complexité équivalente.

Chacun des critères sera noté sur 10.

Critères de sélection des offres : se reporter au règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le dossier de candidature doit notamment faire apparaître :

- le chiffre d'affaires global de la société réalisé au cours de trois dernières années ;

- la présentation synthétique de la société, les domaines d'expertise et la liste des principales réalisations effectuées au cours de ces trois dernières années dans le domaine objet de la consultation, avec pour chacune d'elles, une description détaillée faisant apparaître une expérience dans les domaines objet du marché ;

- l'effectif du candidat dans le domaine, objet de la consultation en précisant pour chacune des trois

années, l'importance du personnel d'encadrement ;

- le profil des membres de l'équipe susceptibles d'intervenir, identifiant leur expérience dans le domaine concerné ;

- l'exposition de la méthode de certification, conforme au cadre européen commun de référence pour les langues (Cecrl), proposé par l'organisme.

Les documents seront rédigés en français ou obligatoirement traduits en français s'ils émanent d'un

candidat étranger.

Le signataire des différents documents devra être une personne juridiquement habilitée à engager la société. A défaut, il devra être joint à l'offre une délégation de pouvoir établie par la personne juridiquement habilitée à engager la société.

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

Type de procédure : marché négocié.

Publications relatives à la même consultation :

Date d'envoi du présent avis au J.O.U.E.: 4 août 2006.

Date limite de réception des candidatures : 22 septembre 2006, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements:

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : MEN-SG-SAAMC2-MN-06.032.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 août 2006.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Roque (direction générale de l'enseignement scolaire - bureau des programmes d'enseignement) ; tél. : 01-55-55-22-80, télécopieur : 01-55-55-12-44, adresse électronique : jean-daniel.roque@education.gouv.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mlle Cécile Briand (secrétariat général, département du pilotage des achats) 61480 ; tél. : 01-55-55-60-78, télécopieur : 01-55-55-25-79, adresse électronique : cecile.briand@education.gouv.fr.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : adresse où les candidatures doivent être transmises : les candidats doivent choisir entre la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et leur envoi sur un support physique. Ce choix ne permet toutefois pas une transmission différente entre la candidature et l'offre. Ainsi, une

candidature transmise par voie électronique implique une transmission de l'offre par voie électronique. De même, la transmission d'une candidature par voie physique impliquera une transmission de l'offre par voie physique. Toute candidature remise à la fois sous forme électronique

et sous forme physique sera déclarée irrecevable.

Si le candidat chóisi de déposer ses plis sous format électronique : Les candidatures doivent être envoyées électroniquement via le site : http://www.marches-publics.gouv.fr/ Cliquer sur le lien " Accéder aux consultations ", indiquer dans le module de recherche, à la rubrique " Référence publique " la référence suivante : Men-Sg-Saamc2-Mn-06.032. La procédure de dépôt de pli est détaillée sur le site (voir lien " Contact entreprise "). En cas de difficultés, contacter le support clients au 0 810 272 787 ou par courrier électronique : support@achatpublic.com. Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté fera l'objet d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document est dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé. Si le candidat choisit de déposer ses plis sous forme physique : Les candidatures doivent être transmises avec les justifications, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, au : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche secrétariat général, service de l'action administrative et de la modernisation Sous direction du pilotage et du dialogue de gestion département du pilotage des achats (SAAM C2) pièce 709 61-65 rue Dutot 75732 Paris Cedex 15 ou déposé, à la même adresse, contre récépissé, les jours ouvrés du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. L'enveloppe de candidature devra obligatoirement porter les indications suivantes : "Procédure n° Men-Sg-Saamc2-Mn-06.032. - Ne pas ouvrir par le courrier général " et "Marché certification en espagnol" .